

## TÊTE DE RIVIÈRE INTER-RÉGIONALE

01 Novembre 2020

SAINTE-LIVRADE

### Participation :

Les épreuves de tête de rivière sont ouvertes aux équipages homogènes de clubs et aux équipages mixtes de clubs dans les épreuves en deux sans barreur.

### Engagements :

Les engagements à cette épreuve sont à faire par les clubs sur le serveur de la FFA jusqu'au :

**Vendredi 23 Octobre 2020 à 14 heures.**

Les engagements des équipages mixtes de clubs (en 2-) sont à réaliser par E-mail à la ligue avant le Vendredi 23 Octobre 2020 à 14 heures. Contact : [ligue@avironnouvelleaquitaine.fr](mailto:ligue@avironnouvelleaquitaine.fr)  
Les engagements hors délai ne seront pas pris en compte.

### Calendrier :

- Lundi 05 Octobre 2020 08h00 ouverture inscriptions : <https://ffsa-goal.multimediabs.com>
- Vendredi 23 Octobre 2020 14h00 clôture des inscriptions
- Mercredi 28 Octobre 2020 12h00 consultation sur le site [avironnouvelleaquitaine.fr](http://avironnouvelleaquitaine.fr)

### Dispositions particulières :

Parc à bateaux à Ste Livrade (Garage de l'ASL). Couloir de remontée sur 6 km jusqu'à Casseneuil.  
Dossard obligatoire placé à l'avant du bateau (caution 10€). **Porte numéro obligatoire.**  
Service médical assuré au Garage de l'Aviron St Livradais.  
SECURITE : 6 canots moteurs, service ambulancier et médecin de service.  
Les candidats pour piloter les bateaux de sécurité sont les bienvenus. Contactez Pierre MOTRON.  
Les clubs doivent se présenter avec le matériel suffisant afin d'éviter les rotations.

Hébergement – Repas : Contacter le club de Sainte-Livrade 05.53.40.38.98 / 06.77.14.80.75  
La Base à Temple sur Lot 05.53.01.08.33

Réunion des délégués : Au garage de l'Av. St-Livradais à **9h00.**

Première course à 10h30, puis départ toutes les 45 secondes.

Destinataires : Président des Arbitres, Clubs de la Ligue Nouvelle Aquitaine.

**Michel LAGAÜZERE**  
Président de la Ligue Nouvelle Aquitaine d'Aviron

**Christian RATTIER**  
Président de l'Aviron St-Livradais

	Disciplines	Horaires prévisionnels	Distance
<b>Course n°1</b>	<b>J16F2-</b>	10H30	4000
<b>Course n°2</b>	<b>J16F1X</b>	10H50	4000
<b>Course n°3</b>	<b>PR1/PR2/PR3 H&amp;F</b>	11H10	4000 et 6000
<b>Course n°4</b>	<b>HS2-/ HLS2-</b>	11H30	6000
<b>Course n°5</b>	<b>HS1X/ HSPL1X</b>	11H50	6000
<b>Course n°6</b>	<b>FS2-</b>	12H10	6000
<b>Course n°7</b>	<b>FS1X/ FSPL1X</b>	12H20	6000
<b>Course n°8</b>	<b>J18H2-</b>	12H40	6000
<b>Course n°9</b>	<b>J18H1X</b>	13H00	6000
<b>Course n°10</b>	<b>J18F2-</b>	13H20	6000
<b>Course n°11</b>	<b>J18F1X</b>	13H40	6000
<b>Course n°12</b>	<b>J16H2-</b>	14H00	4000
<b>Course n°13</b>	<b>J16H1X</b>	14H20	4000

**Course n°3 Para-aviron - distance de course : 4000 m**

Handi Aviron	<b>F PR1 1x</b>	1 rameuse en couple bras-épaule
Handi Aviron	<b>H PR1 1x</b>	1 rameur en couple bras-épaule
Handi Aviron	<b>F PR2 1x</b>	1 rameuse en couple tronc et bras
Handi Aviron	<b>H PR2 1x</b>	1 rameur en couple tronc et bras

**Para-aviron - distance de course : 6000 m**

Handi Aviron	<b>F PR3 2-</b>	2 rameuses en pointe sans barreur
Handi Aviron	<b>H PR3 2-</b>	2 rameurs en pointe sans barreur
Handi Aviron	<b>F PR3 1x</b>	1 rameuse en couple
Handi Aviron	<b>H PR3 1x</b>	1 rameur en couple

**Rameurs poids léger**

Lors des têtes de rivière, seul le poids individuel est limité. Il doit être de 74 kg maximum chez les hommes et 60 kg maximum chez les femmes.